

➔ A l'horizon 2012

Un nouveau centre de traitement des déchets ménagers du SYCTOM et des boues du SIAAP

BLANC-MESNIL / AULNAY-SOUS-BOIS

UNE REALISATION INNOVANTE, INSCRITE DANS LA LUTTE CONTRE LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

La méthanisation ouvre de nouvelles perspectives en matière de traitement des déchets ménagers : ce procédé permet, à partir d'un traitement biologique de la partie fermentescible des ordures ménagères, de produire de l'énergie sous forme de biogaz et du compost pour l'agriculture. Le plan départemental d'élimination des déchets ménagers de la Seine-Saint-Denis prévoit deux installations de ce type.

Fruit d'un partenariat novateur entre le SIAAP et le SYCTOM, le projet du Blanc-Mesnil / Aulnay-sous-Bois permettra de méthaniser la fraction humide et carbonée

des déchets ménagers et des boues issues de l'épuration des eaux.

Le site offre un accès à la voie ferrée pour le transport des matériaux en sortie de centre, ce qui permettra de limiter le trafic routier autour du centre.

Ce projet s'inscrit ainsi pleinement dans la stratégie développée par le SYCTOM de l'Agglomération parisienne en matière de prévention et de tri amont des déchets, de diversification des modes de valorisation et de lutte contre l'effet de serre.

LE FUTUR CENTRE DU BLANC-MESNIL / AULNAY-SOUS-BOIS COMPORTERA :

- **Une unité de tri mécanisée** d'ordures ménagères résiduelles d'une capacité de **80 000 t/an**, permettant de traiter dans une logique de traitement de proximité les déchets des communes d'Aulnay-sous-Bois, le Blanc-Mesnil, Sevran, Tremblay-en-France et Villepinte.

- **Une unité de méthanisation** qui traitera environ **40 000 t/an** de déchets fermentescibles issus du tri, auxquelles s'ajouteront près de **10 000 t/an** de matières sèches issues des boues de la station d'épuration de la Morée qui va se construire à proximité, ce qui permettra la **production d'un digestat et de biogaz**.

Le digestat sera traité pour produire du compost dont le transport sera assuré dans de bonnes conditions environnementales en privilégiant **la voie ferrée**.

Le biogaz sera valorisé dans une **démarche environnementale** optimisée après l'étude de différentes solutions : **production de chaleur pour le chauffage urbain, d'électricité, réinjection dans le réseau de gaz, carburant**.

SYNERGIE SIAAP / SYCTOM

En parfaite cohérence avec le projet de station d'épuration de la Morée avoisinant le site, le futur centre sera réalisé en co-maîtrise d'ouvrage avec le SIAAP (Syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne).

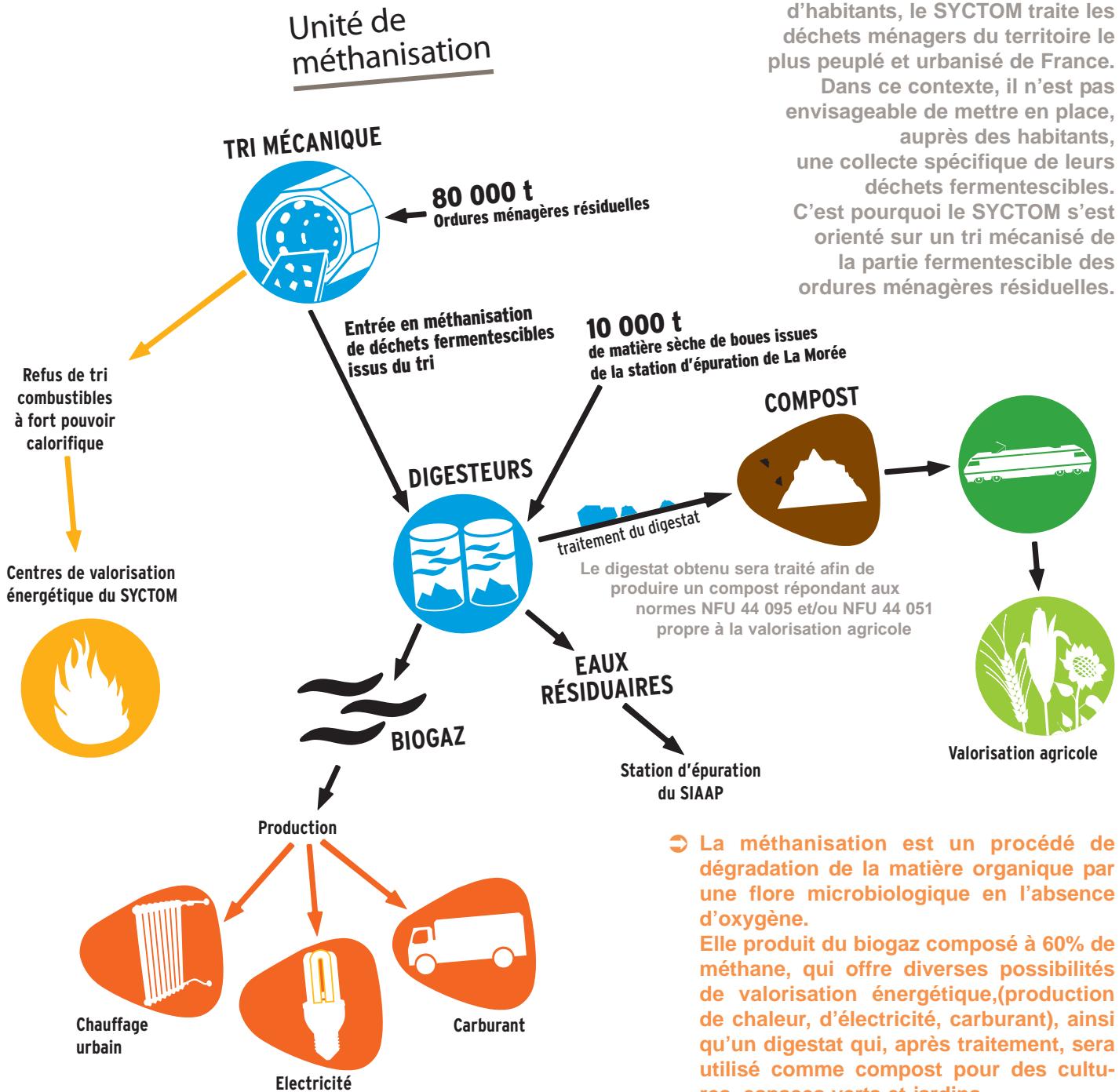
Compte tenu de la proximité des deux équipements, la future unité de méthanisation traitera les boues de la station de traitement des eaux, et les eaux résiduaires de l'unité de méthanisation seront traitées par le SIAAP.



➔ Courant 2012

L'UNITÉ RÉCEPTIONNERA 80 000 T/AN DE DÉCHETS MÉNAGERS ET 10 000 T/AN DE BOUES ISSUES DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX DE LA MORÉE

➔ Au service de 5,5 millions d'habitants, le SYCTOM traite les déchets ménagers du territoire le plus peuplé et urbanisé de France. Dans ce contexte, il n'est pas envisageable de mettre en place, auprès des habitants, une collecte spécifique de leurs déchets fermentescibles. C'est pourquoi le SYCTOM s'est orienté sur un tri mécanisé de la partie fermentescible des ordures ménagères résiduelles.



UNE INTÉGRATION URBAINE DE QUALITÉ

Le centre sera réalisé selon la démarche de Haute Qualité Environnementale et bénéficiera d'une intégration architecturale et paysagère exemplaire. Engagé pleinement dans la lutte contre les gaz à effet de serre, le SYCTOM a intégré dans les critères d'appréciation de la qualité architecturale du projet un bilan carbone des ouvrages qui seront réalisés, pendant les phases de construction et de fonctionnement ultérieur.